

**Décision N°DEC25-02 portant nomination de la direction
d'une unité de service**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-2 ;

Vu le code de la recherche et notamment l'article L.313-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux en vigueur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité US-UBx004 Ecole des Neurosciences de Bordeaux (ENB) en date du 18 février 2025 ;

Considérant le contrat quinquennal de la vague B du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;

Considérant la démission de M. Christophe MULLE au 31 décembre 2024 ;

Considérant la candidature de M. David PERRAIS aux fonctions de directeur de l'unité de service interne US-UBx004 ENB ;

DECIDE

Article 1 :

Monsieur David PERRAIS est nommé directeur de l'unité de service interne US-UBx0004 Ecole des Neurosciences de Bordeaux (ENB) à compter du 1^{er} janvier 2025 et jusqu'à la fin du mandat restant à courir soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 2 :

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 3 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication de la présente décision.



Fait à Bordeaux, le 27 mars 2025
en deux exemplaires originaux,
Dean LEWIS